

Paris, le 1^{er} octobre 2012

Reporters sans frontières

Contacts :

Benoît Hervieu

+ 33 1 44 83 84 68

ameriques@rsf.org

Genève : Hélène Sackstein

sackstein@rsf-ch.ch

079 696 6133

Langage : **Français**

Conseil des droits de l'homme – Examen périodique universel

16^e session – 20 avril – 13 mai 2013

Contribution de Reporters sans frontières, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial, à propos de la situation de la liberté de la presse à Cuba

Exposé de la situation de la liberté de la presse

Cuba demeure le seul pays du continent américain à ne pas tolérer de presse indépendante hors du strict encadrement de l'Etat. Celui-ci possède le monopole de l'information, de l'impression et de la distribution. Les médias officiels (une télévision, une radio, deux quotidiens – *Granma* et *Juventud Rebelde* – et leurs déclinaisons locales) servent d'abord à relayer la propagande du régime. Les attaques contre la presse indépendante et les bloggeurs se traduisent par des brutalités policières, des convocations, des perquisitions de la Sécurité de l'Etat (police politique) ou encore des détentions de courte durée. Raul Castro, à la présidence depuis 2006, ne se comporte donc guère mieux que son aîné sur le terrain des libertés publiques. Il a été qualifié par Reporters sans frontières de « prédateur de la liberté de la presse » en mai 2012.

Fait réjouissant : tous les journalistes arrêtés lors du « Printemps noir » de mars 2003 ont été libérés entre juillet 2010 et mars 2011, grâce à la médiation du gouvernement espagnol et de l'Eglise catholique cubaine. Pour la plupart d'entre eux, leur libération a eu comme contrepartie un exil forcé vers l'Espagne. Une page sinistre est tournée, et cette avancée est importante lorsque l'on se souvient qu'en 2010, Cuba était l'une des premières prisons du monde pour les journalistes, aux côtés de la Chine, de l'Iran et de l'Erythrée (sur les 52

dissidents incarcérés à l'époque, un tiers étaient des directeurs ou correspondants de petites agences de presse indépendantes).

Ainsi, depuis l'accession de Raul Castro à la présidence en 2006, la répression contre la dissidence se traduisait souvent par de très brèves détentions de quelques heures. Malheureusement, celle du correspondant de l'agence *Hablemos Press*, Calixto Ramon Martinez Arias, pourrait faire exception à la règle et rappeler la triste époque des longues incarcérations. Arrêté par la police le 16 septembre 2012 et toujours détenu depuis, le journaliste indépendant pourrait encourir une peine de trois ans de prison pour « outrage » au chef de l'Etat. Il avait révélé des cas de choléra et de dengue et enquêtait au moment de son arrestation sur l'avarie d'un chargement de médicament. Par ailleurs, Reporters sans frontières s'inquiète du sort de José Antonio Torres : ce journaliste de la presse d'Etat est emprisonné depuis plus d'un an et risque 15 ans de prison ferme pour « espionnage ».

Il faut dire que la presse indépendante cubaine a plus que survécu au « Printemps noir » qui l'avait presque réduite au néant. Une nouvelle génération venue d'une société civile en plein essor reprend le flambeau sur les sites et les quelques revues clandestines, comme la bloggeuse Yoani Sanchez. Les journalistes dissidents continuent à travailler clandestinement et se voient dans l'obligation de publier sur des supports extérieurs, en particulier des sites de la diaspora cubaine de Miami, ce qu'ils ne peuvent diffuser à leurs concitoyens de l'île.

La situation de la liberté de circulation des informations sur Internet

Cuba figure dans la liste des « Ennemis d'Internet » publiée par Reporters Sans Frontières en 2012. Des câbles américains publiés par Wikileaks datant de 2009 ont révélé que le régime craint davantage les blogueurs que les dissidents traditionnels et a décidé d'étendre sa présence en ligne pour les contrer.

Près de 10% de la population cubaine est connectée, si l'on en croit les autorités nationales. Cela ne veut pas dire pour autant qu'elle a accès aux World Wide Web. Deux réseaux parallèles coexistent à Cuba. D'une part la connexion au réseau national, un intranet cubain très contrôlé (la Red Cubana) qui se résume à une encyclopédie, un Wikipédia cubain et des sites d'information du gouvernement, notamment les pages de la presse officielle (*Granma*, et *Juventud Rebelde*). D'autre part, la connexion au réseau « international » qui coûte trois fois plus cher (7 dollars de l'heure, pour un salaire moyen de 20 dollars), et permet d'accéder à des sites informatiques étrangers, comme la *BBC*, *Le Monde*, *Nuevo Herald* (Miami). Par ces coûts exorbitants ainsi que par la lenteur des connexions (le temps d'affichage des pages d'accueil pouvant atteindre 20 minutes), le gouvernement créé un « rationnement » d'Internet, qui reste ainsi hors de portée de la majorité de la population.

Yoani Sanchez a fondé une école de blogueurs pour briser le carcan de l'information officielle. D'autres blogueurs comme Claudia Cadelo, Laritza Diversent et Orlando Luis Pardo Lazo, se sont aussi érigés en défenseurs des « libertés numériques » et du droit à l'information des Cubains. Si moins de 2% des Cubains ont accès au réseau Internet international, ils sont de plus en plus nombreux à savoir déjouer la censure, à accéder au Web et à consulter les réseaux sociaux. Et ce malgré le fait que l'arsenal juridique contre les critiques en ligne demeure particulièrement dissuasif. Les internautes cubains risquent jusqu'à vingt ans de prison s'ils postent un article jugé « contre-révolutionnaire » sur un site Internet hébergé à l'étranger, et cinq ans s'ils se connectent au réseau international de manière illégale.

En parallèle à la dissuasion pénale, technique et financière, le régime tente d'occuper le plus possible le terrain pour ne pas laisser le cyberspace aux dissidents. La stratégie est de « noyer » les blogueurs dissidents dans une masse de blogueurs pro-gouvernementaux. En 2009, une association officielle de blogueurs cubains a vu le jour. L'agence de presse Reuters avance qu'en février 2011, ils étaient environ 1000 « blogueurs officiels ». La bataille ne cesse de faire rage sur Internet entre les blogueurs pro-gouvernementaux et les blogueurs critiques des autorités. En mars 2011, la diffusion à la télévision d'un documentaire officiel « Les Raisons de Cuba » accusant les blogueurs critiques, qualifiés de « cyber-mercenaires », d'être manipulés par les Etats-Unis, avait été contrée par la publication, sur Vimeo, d'une vidéo dissidente : « Raisons citoyennes ». La blogueuse Yoani Sanchez y expliquait que la « diabolisation d'Internet » battait son plein parce que le gouvernement était « sur les nerfs » et craignait qu'Internet ne joue un rôle similaire à celui tenu lors du printemps arabe.

Le gouvernement reste très mobilisé contre les options de contournement de la censure. En novembre 2011, Cuba a accusé les Etats-Unis de soutenir des connexions Internet parallèles dans l'île, via l'importation illégale de matériel et la mise à disposition des satellites. Un citoyen américain, accusé d'implication dans ces manœuvres, avait été arrêté en décembre 2009.

En termes de réseaux sociaux, le gouvernement a lancé RedSocial, une version cubaine de Facebook, accessible seulement depuis l'Intranet cubain. Conçue comme « un lieu de rencontre pour les universités cubaines », il demeure un outil de contrôle. Lors de son inscription, l'utilisateur doit fournir son mot de passe de messagerie. Fin 2011, ce réseau social « made in Cuba » comptait plusieurs milliers d'inscrits.

Mesures prises par l'Etat pour améliorer la situation

Lors de la succession officielle de Raul Castro à la présidence, le gouvernement avait émis quelques signes timides en direction de la communauté internationale. Le 27 février 2008, Cuba est devenue signataire – sans les ratifier – des deux pactes des droits de l'homme des Nations unies (l'un relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, l'autre portant sur les droits civils et politiques).

Le 24 février de la même année a été levée l'interdiction faite aux Cubains de se rendre dans les grands hôtels dotés d'une meilleure connexion Internet. La mesure n'a pas duré et le harcèlement envers les blogueurs et le contrôle d'Internet ont repris depuis. Les citoyens ont reçu, cependant, l'autorisation de se procurer du matériel informatique individuel et obtenu la légalisation des téléphones portables.

De plus, le gouvernement, qui depuis des années imputait à l'embargo américain la mauvaise qualité de sa connexion sur la Toile, avait annoncé en 2011 l'arrivée du câble sous-marin Alba-1 en fibre optique. Ce câble, reliant Cuba au Venezuela, devait multiplier par 3000 la capacité de connexion de l'île au reste du monde. Certains espéraient que des fibres du câble seraient détournées vers le marché noir de l'accès à Internet, améliorant les conditions de connexion des Cubains au reste du monde. Mais la mise en service annoncée pour juillet 2011 a été repoussée sans explications. Et fin janvier 2012, le Congrès du Parti Communiste Cubain a soigneusement évacué la question du développement d'Internet.

Collaboration avec les organisations non gouvernementales (ONG)

Impossible car le gouvernement considère comme « ingérence » ou « attentat à la souveraineté nationale » toute action ou déclaration sur la situation du pays depuis l'extérieur. Le dernier correspondant officiel de Reporters Sans frontière, Ricardo Gonzalez Alfonso, avait été condamné à 20 ans de prison en 2004.

Recommandations

- acceptation du pluralisme
- autorisation d'une presse indépendante fonctionnant hors du contrôle de l'Etat
- la fin de la répression pour délits d'opinion
- accès de tous les Cubains à un Internet non filtré
- réhabilitation ou amnistie pour les prisonniers de conscience et droit au retour des exilés
- ratification des deux pactes de l'ONU dont celui relatifs aux droits civils et politiques, signés en 2008

Méthodologie

Les informations présentées dans cette note ont été collectées et vérifiées par Reporters sans frontières. L'organisation dispose notamment d'un réseau de correspondants présents dans 130 pays dans le monde ainsi que d'un réseau d'organisations partenaires présents dans une vingtaine de pays.

Dans certains pays, un journaliste peut passer plusieurs années en prison pour un mot ou une photo. Parce que emprisonner ou tuer un journaliste, c'est éliminer un témoin essentiel et menacer le droit de chacun à l'information, Reporters sans frontières, fondée en 1985, œuvre au quotidien pour la liberté de la presse.

Reporters sans frontières
47 rue Vivienne - 75002 Paris – Tel : 33 1 44 83 84 84 – Fax : 33 1 45 23 11 51
rsf@rsf.org - Plus d'informations → www.rsf.org